



m1

Livret du tuteur de stage 2^d degré

Master MEEF2 mention 2^d degré - première année (m1)

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026

Table des matières

La lettre de mission du tuteur de stage	4
Le rôle du tuteur de stage en m1 MEEF2 mention 2 ^d degré	6
Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire de m1 MEEF2 mention 2 ^d degré	9
1. Le calendrier de suivi	10
2. Les co-responsables des parcours du master MEEF2 mention 2 ^d degré	11
Les outils de positionnement de l'étudiant en stage	13
1. La grille d'appréciation de stage m1 MEEF2 mention 2 ^d degré	14
2. La grille d'auto-positionnement du stagiaire	16
Textes de référence	22

La lettre de mission du tuteur de stage

Comprendre les principes de la formation par alternance au sein de l'INSPÉ :

Depuis la réforme de la formation initiale et du recrutement des enseignants en 2019, le concours se déroule en fin de deuxième année de master (m2). Dans le cas du master MEEF2 mention 2^d degré, les étudiantes et étudiants suivent, durant deux années, une formation qui articule des enseignements universitaires à l'INSPÉ et des périodes de stage en établissement scolaire.

En première année de master (m1), les étudiants effectuent un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA), d'une durée de six semaines réparties sur l'année scolaire. Il s'agit d'un stage de découverte qui permet aux étudiants d'observer des pratiques professionnelles en établissement scolaire et de réaliser, de façon accompagnée, leurs premières expériences pédagogiques. Dans le cadre du SOPA, une intervention de l'étudiant dans la classe devra toutefois rester ponctuelle et ne jamais être opérée seule : ces premières mises en situation s'effectuent toujours sous le regard et avec l'appui du tuteur de stage.

Comprendre la mission du tuteur de stage et du co-responsable de parcours INSPÉ au regard des attendus de formation de l'INSPÉ

L'accompagnement des étudiants qui effectuent un SOPA repose sur un partenariat étroit entre le tuteur de stage (enseignante ou enseignant en établissement), et les équipes de formateurs en charge, au sein de l'INSPÉ, des cours inhérents à l'Unité d'Enseignement « Mettre en oeuvre son enseignement - UE4 ». Ces équipes, différentes d'une discipline à l'autre, sont pilotées pour chacune par deux co-responsables de parcours. Ensemble, tuteurs de stage, équipes de formateurs et co-responsables de parcours contribuent à guider l'étudiant dans ses premiers pas vers le métier d'enseignant.

La mission du tuteur de stage s'articule autour de quatre grands volets :

- Le premier volet consiste à accueillir l'étudiant dans l'établissement : il s'agit d'organiser un temps d'accueil, présenter l'établissement et ses principales règles de fonctionnement, rassurer l'étudiant et faciliter son intégration au sein de l'équipe éducative. Le tuteur de stage est ainsi l'interlocuteur privilégié pour cette première prise de contact.
- Le deuxième volet vise à faire observer les pratiques professionnelles : le tuteur de stage organise les temps d'observation en veillant, selon le cahier des charges de l'INSPÉ, aux objectifs et conditions de ces observations. Il aide l'étudiant à dépasser la simple description pour analyser les situations et interroger ses représentations du métier. Les formateurs de l'INSPÉ, avec les co-responsables de parcours, contribuent à préparer et analyser ces observations au cours des formations (analyse de pratiques).
- Le troisième volet concerne l'accompagnement et la formation : le tuteur de stage facilite la prise en main progressive de la classe par l'étudiant, propose des mises en pratique adaptées, explicite ses choix pédagogiques et partage des outils concrets. Il aide également à relier ces expériences aux attendus du métier. Les formateurs de l'INSPÉ soutiennent et reprennent ce travail lors des formations, en aidant à la prise de recul et à la formalisation des expériences.

- Le quatrième volet porte sur la collaboration avec l'INSPÉ : le tuteur de stage est invité à maintenir un lien avec les formateurs de l'INSPÉ et les co-responsables de parcours, pour assurer un suivi régulier de l'étudiant. Cette collaboration, par un dialogue constructif, garantit la cohérence entre le stage en établissement et la formation universitaire professionnalisante. En ce sens, à l'issue du stage, le tuteur de stage peut être amené à compléter une grille d'appréciation de stage, dans une logique de réflexion formative, qui sera partagée avec l'étudiant et les équipes de l'INSPÉ.

Situer la formation par alternance et le rôle du tuteur de stage et du co-responsable de parcours INSPÉ à l'échelle de l'académie de Poitiers et des 4 sites de formation de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

L'INSPÉ de l'académie de Poitiers est une composante de l'Université de Poitiers, implantée sur quatre sites universitaires, en partenariat avec La Rochelle Université : Poitiers, Niort, Angoulême et La Rochelle. La formation des étudiants du master MEEF2 mention 2^d degré repose sur une maquette commune, bien que certaines modalités puissent légèrement varier selon les sites. Parce que les tuteurs de stage sont des acteurs-clés de la formation alternée, tout comme les équipes impliquées dans l'UE4 et les co-responsables de parcours, comprendre l'organisation académique de l'INSPÉ et les spécificités territoriales qui peuvent survenir est ainsi essentiel. L'implication conjointe des différents acteurs de terrain et de l'INSPÉ contribue de façon essentielle à la professionnalisation des futurs enseignants.

Le stage SOPA constitue une première étape essentielle dans la construction professionnelle des étudiants de première année de master. Par votre engagement et votre accompagnement, vous contribuez activement à la formation des enseignants de demain.

Nous vous en remercions chaleureusement.

Denis Alamargot
Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Cécile Lalanne
Directrice adjointe - Assesseure à la pédagogie



Le rôle du tuteur de stage d'étudiants en m1 MEEF2 mention 2^d degré

Accueillir

- Réserver un temps d'accueil au stagiaire avec le chef d'établissement
- Rassurer le stagiaire par un discours positif sur l'élève et le métier
- Présenter l'établissement dans son environnement, son projet d'établissement et faire visiter l'établissement ; porter attention aux différents services, notamment la vie scolaire
- S'assurer de la disponibilité des personnes, des locaux et du matériel propice aux observations planifiées ; veiller à préciser que les visites et rencontres s'opèrent avec l'accord du chef d'établissement
- Faire que l'étudiant s'intègre dans l'établissement notamment du point de vue de l'administration
- Présenter et expliciter la fonction des membres de l'équipe et des partenaires extérieurs dont les parents / éventuellement les parents
- Informer le stagiaire sur la déontologie professionnelle et les exigences du métier
- Informer de la réglementation (spécificités du règlement intérieur, appel, sécurité...), du fonctionnement pédagogique (différents conseils...)
- Réaliser un état des lieux des ressources disponibles dans l'établissement

Faire observer

- Organiser l'observation (déterminer l'ensemble des points observés et les conditions d'observation à travers des grilles d'observation qui sont élaborées au sein de l'INSPÉ par les équipes de formateurs et de co-responsables de parcours INSPÉ, au regard du cahier des charges de la formation
- Veiller à utiliser les grilles d'observation fournies même si ces dernières peuvent varier selon les parcours et les disciplines composant le master MEEF2 mention 2^d degré ; le tuteur de stage s'appuiera sur ces documents autant que faire se peut dans le souci de guider ses retours à l'étudiant en stage
- Travailler sur les représentations initiales de l'étudiant en stage, le faire formuler ses observations et l'amener au-delà de la simple description

Accompagner/former

- Aider à la prise en main progressive de la classe afin d'aider l'étudiant en stage à construire peu à peu les compétences du référentiel métier
- Analyser sa propre pratique enseignante et celle débutante de l'étudiant, en prenant en compte son contexte (novice)
- Apporter des conseils pour la conduite de classe
- Expliciter ses démarches, ses choix pédagogiques en cohérence avec les principes didactiques et pédagogiques
- Aider à mettre en perspective les séquences observées par rapport à la progression annuelle et de cycle de la classe
- Présenter et expliquer l'arrière-plan des outils d'enseignement et ressources pédagogiques : emploi du temps, fiches de préparation, séquences, progressions...
- Faciliter la mise en place des séances qui seront assurées par l'étudiant en stage
- Accompagner l'étudiant en stage dans la connaissance de plus en plus précise du système éducatif, dans son ensemble et sa complexité
- Compléter avec l'étudiant, à l'issue du stage, la grille d'évaluation de stage lorsque demandée par l'INSPÉ (demande variable selon les sites INSPÉ)

Travailler en collaboration avec l'INSPÉ

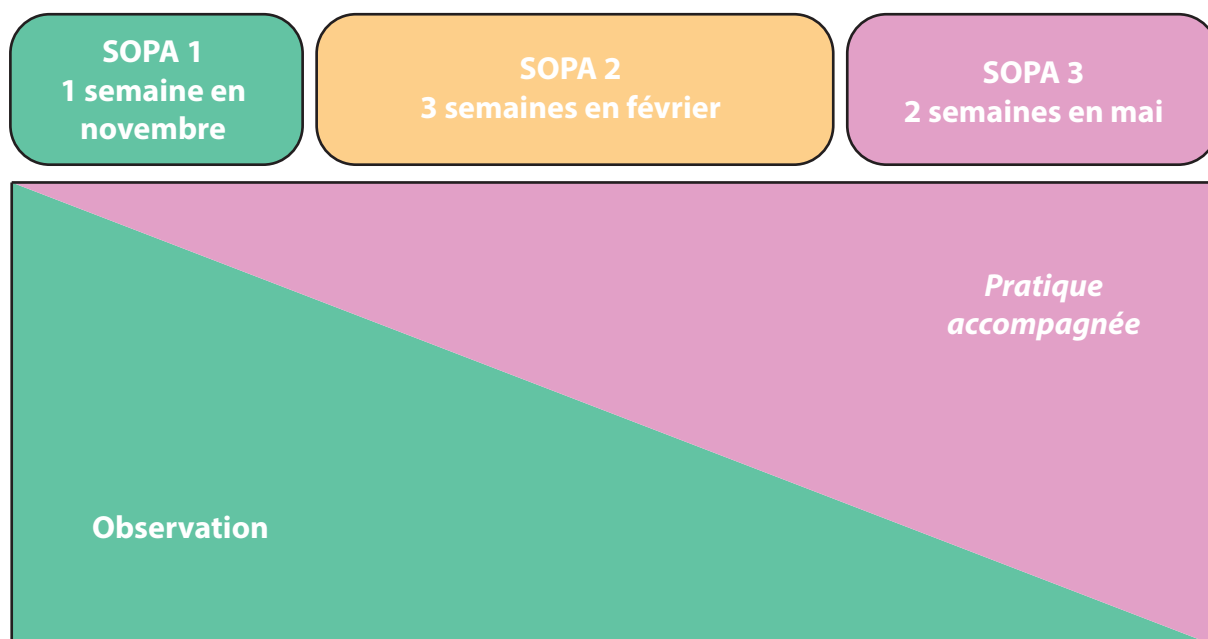
- Le tuteur de stage est invité aux réunions de présentation des attendus de stage et de partage d'expériences
- Une communication fluide entre le tuteur de stage et le co-responsable INSPÉ ou les formateurs en charge des cours de l'UE4 « Mettre en oeuvre son enseignement » est souhaitée pour gérer au mieux le suivi du stagiaire. Un calendrier d'échange, à la discrétion des deux acteurs, peut être envisagé
- Un document partagé entre le tuteur de stage et le co-responsable INSPÉ ou les formateurs en charge des cours de l'UE4 « Mettre en oeuvre son enseignement », incluant possiblement l'étudiant, peut être également envisagé, sans forcément de lien avec l'évaluation formelle du stagiaire



Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire

1. Le calendrier de suivi

Université de Poitiers



Dates	Qui ?	Documents	Où adresser les documents ?
À l'issue du dernier stage	Tuteur de stage	Grille d'appréciation de stage	À envoyer par mail : • au co-responsable INSPÉ • à l'étudiant en stage

La Rochelle Université



À la fin du stage massé, l'étudiant doit être capable d'assurer des séances d'enseignement. Quant au stage filé, son but est de faire évoluer l'étudiant de l'observation à la pratique accompagnée avec la construction de séquences d'enseignement. L'enjeu majeur est de préparer l'étudiant à prendre une classe en main dès la rentrée suivante et qu'il teste la plus grande diversité de pratiques enseignantes lors du troisième semestre, sous le contrôle permanent du tuteur de stage. Le second enjeu du stage filé est la réalisation d'expérimentations pour le mémoire de master qui est soutenu en deuxième année de master. Aucun rapport de stage n'est demandé aux tuteurs, une visite du co-responsable de parcours INSPÉ a lieu mi-mai.

2. Les co-responsables des parcours de la mention 2^d degré et du DIU PEES 2^d degré

Université de Poitiers

Parcours MEEF2 mention 2 ^d degré	Co-responsables parcours MEEF2 Composante partenaire	Co-responsables parcours MEEF2
Mathématiques	moulay.barkatou@univ-poitiers.fr youssef.barkatou@math.univ-poitiers.fr	david.beylot@univ-poitiers.fr
Sciences industrielles pour l'ingénieur	jean.marie.meslier@univ-poitiers.fr	laurent.goumy@univ-poitiers.fr
Sciences Physiques & Chimie	laurence.bonneau@univ-poitiers.fr	sophie.rousselet@univ-poitiers.fr
Sciences de la vie et de la Terre	olga.otero@univ-poitiers.fr christine.braquart.varnier@univ-poitiers.fr	fabien.sauvion@univ-poitiers.fr
Lettres	antonia.zagame@univ-poitiers.fr	celine.teillet@univ-poitiers.fr corinne.chaminade@univ-poitiers.fr
Anglais	gaelle.ferre@univ-poitiers.fr	christian.fradin@univ-poitiers.fr katy.garnier.colas@univ-poitiers.fr
Allemand	marion.picker@univ-poitiers.fr	severine.grillet@ac-poitiers.fr
Italien	bianca.abram@univ-poitiers.fr bianca.concolino@wanadoo.fr	bianca.abram@univ-poitiers.fr bianca.concolino@wanadoo.fr
Espagnol	cecile.quintana@univ-poitiers.fr	christine.saivres@univ-poitiers.fr
Philosophie (non ouvert en MEEF, ouvert en PEES)	N/A	david.beylot@univ-poitiers.fr (en tant que responsable de mention)
Histoire - Géographie	fanny.le.bonhomme@univ-poitiers.fr	guillaume.garnier@univ-poitiers.fr
Éducation musicale	marlene.belly@univ-poitiers.fr	frederique.darthout@univ-poitiers.fr
Sciences économiques et sociales	mathias.lenzi@univ-poitiers.fr	david.henaux@univ-poitiers.fr
Éducation physique et sportive	eric.dauphas@univ-poitiers.fr	marie.aude.cezac@univ-poitiers.fr romain.proust@univ-poitiers.fr

PLC/PLP	Parcours MEEF2 mention 2 ^d degré	Co-responsables parcours MEEF2 Composante partenaire	Co-responsables parcours MEEF2 et PEES Composante INSPÉ
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	francois.geoffriau@univ-lr.fr	francois.geoffriau@univ-lr.fr
	Sciences et vie de la Terre	mickael.airaud@univ-lr.fr	mickael.airaud@univ-lr.fr
FLASH	Histoire Géographie	jean-sebastien.noel@univ-lr.fr	jean-sebastien.noel@univ-lr.fr





Les outils de positionnement de l'étudiant en stage

1. La grille d'appréciation de stage m1 MEEF2 mention 2^d degré

Document d'accompagnement à l'évaluation du stage

Merci de surligner les éléments qui caractérisent la pratique de stage quotidienne de l'étudiant au sein de votre établissement (le palier 3 correspond aux attendus en fin d'année de M2, il n'est donc pas nécessaire pour l'étudiant d'atteindre ce palier).

Nom-prénom de l'étudiant :

Nom du professeur/tuteur :

Lieu de stage :

Contexte (niveau, effectif) :

PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3
P1, P2, P3 : Préparation de la classe, maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique		
- Pas ou peu de participation à la préparation de classe avec l'enseignant - Préparation de classe absente ou insuffisante - Aucune mise en place de savoirs disciplinaires	- Préparation conjointe, l'étudiant reste en retrait et attend les idées de l'enseignant - Préparation existante mais à consolider - Des éléments de savoirs disciplinaires en place - Les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes sont identifiés	- Préparation conjointe, - Préparation de classe réfléchie et complète en lien avec les documents officiels et les éléments de la formation et/ou de recherche personnelle - Mise en place de savoirs disciplinaires - Anticipation des difficultés des élèves sur les contenus
C1, C2, C6, C10, C11, C12, C13, P3, P4, P5, C3, C4, C5 : Compétences réglementaires, éthique professionnelle, compétences relationnelles, éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et à l'accompagnement des élèves dans leur diversité.		
- L'attitude du stagiaire n'est ni éthique ni responsable - Peu ou pas de collaboration avec l'enseignant - L'étudiant ne pose pas de questions sur l'organisation et la conduite de classe. Reste dans une observation passive - Organisation du travail en classe inexistante ou inefficace - Peu ou pas d'apprentissages - Climat et conduite de classe difficiles et peu propices aux apprentissages - Pas de sens aux apprentissages ni pour l'enseignant, ni pour les élèves - Peu ou pas d'évaluation mise en place - Pas de différenciation	- L'attitude du stagiaire s'inscrit dans un cadre réglementaire et éthique connu mais pas toujours appliqué - L'intérêt et les questions de l'étudiant restent cantonnés à ses classes - L'étudiant se questionne. Cependant, ce questionnement montre qu'il n'a pas encore perçu les enjeux pédagogiques et éducatifs des situations observées et vécues - Le stagiaire fixe des objectifs à atteindre et donne aux élèves les moyens d'y parvenir - Les enseignements doivent se faire de façon plus explicite	- L'attitude du stagiaire est en tout point responsable et conforme aux exigences réglementaires et éthiques - L'intérêt et les questions de l'étudiant s'élargissent aux autres classes et au fonctionnement du système éducatif. L'étudiant pose de nombreuses questions sur l'organisation et la conduite de classe - L'observation est formatrice et est suivie d'un questionnement pertinent qui montre des capacités à comprendre les situations éducatives - L'organisation du travail en classe rend les élèves actifs

	- La conduite de classe permet d'installer un climat de travail qui n'est pas tout à fait serein et ne permet pas encore la coopération entre élèves. Les élèves restent trop passifs dans leurs apprentissages - La différenciation commence à émerger mais encore de façon sporadique, peu anticipée - L'évaluation pratiquée n'est pas encore formatrice et formative	- Enseignements explicites - Encouragement et valorisation des élèves - Climat et conduite de classe bienveillants et assurés qui favorisent les apprentissages et les interactions - L'évaluation est au service des progrès des élèves - Éléments de différenciation pertinents
Progrès réalisés au cours du stage, atteinte des objectifs que se fixe le stagiaire avec son tuteur et son co-responsable de parcours		
Posture de formation : - Ne parvient pas à revenir sur sa pratique. Ne perçoit pas l'activité des élèves - N'est pas à l'écoute, ne prend pas part à l'échange lors des moments d'entretien - Aucune piste d'évolution n'est entrevue par le ou la stagiaire Progrès : - Peu ou pas d'implication et d'intérêt dans le stage - Pas de progrès constatés au cours de la période - Aucune prise en compte des conseils donnés	Posture de formation : - Le stagiaire peut décrire sa pratique et identifie clairement l'activité des élèves. Il identifie des éléments de réussite et/ou des difficultés liées à la mise en œuvre de son enseignement - Il est dans une posture de dialogue et se montre à l'écoute des conseils donnés. Il commence à trouver des pistes d'amélioration de sa pratique en étant guidé par le formateur Progrès : - Implication et intérêt limités à la classe - Des progrès constatés au fil du stage - Les conseils donnés sont compris mais ne sont pas encore mis en œuvre dans la pratique	Posture de formation : - Le stagiaire décrit sa pratique et identifie les effets de celle-ci sur l'activité et la réussite de ses élèves. Il identifie les difficultés et les réussites dans la conception et la mise en œuvre de son enseignement, cherche et propose quelques pistes d'évolution Progrès : - Implication et intérêt pour le stage au-delà de la classe - Le stagiaire s'efforce d'améliorer sa pratique et accomplit des progrès réguliers - Prise en compte des conseils donnés, des éléments de la formation et recherches personnelles si nécessaire
Appréciation générale, remarques à formuler :		

Ce document est à remplir par le tuteur avec l'étudiant de préférence. Il rend compte de son positionnement.

Fait à

Le

Signature du tuteur :

2. La grille d'auto-positionnement du stagiaire

Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (DGESCO)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC1. Faire partager les valeurs de la République	- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres	- Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel - Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative			- Organise des débats argumentés et commence lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération - Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées			
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation	Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance			Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire ; du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement			
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte - Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative	- S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves - Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement			Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves	- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves - Travailler avec les personnes ressource en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles	- Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées - Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources			- Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives - Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées - Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations			
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation	- Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages - Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi - Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement			Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	• Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant élèves et familles	• Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi • Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel • Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée			• Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès • Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement • Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité • Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations			
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	• Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle • Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves	• S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur • Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif			• Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires • Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves	Utilise une langue étrangère en tant que de besoin			- S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres - S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux			
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former	- Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier - Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur internet - Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former			- Exerce une veille documentaire - Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances - Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources - Aide l'élève à structurer l'information recueillie Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication individuelle et collaborative des élèves dans leurs apprentissages - Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves	- Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe - Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève - En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités			- S'investit de façon constructive dans les différents collectifs - S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève			
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative	- Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement - S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible			S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement			
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves	- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves	- Organise un dialogue bienveillant, avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque - Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité			Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école	- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement	Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives			Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires			
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles	- Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur de stage et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter - Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence			- Conduit une analyse de son activité, seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques - S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement			

Textes de référence

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013
- Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires (arrêté du 18 juin 2014)



Livret du tuteur de stage 2^d degré

Master MEEF2 mention 2^d degré - première année (m1)

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026